HAL
open science

S'opposer à Cigéo (Bure) : informer ou contre-informer ?

Vincent Carlino

To cite this version:

Vincent Carlino. S'opposer à Cigéo (Bure) : informer ou contre-informer ?. 4èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS Démocratie et Participation, Nov 2015, Lille, France. pp.ISSN 2271-7994. hal-01497566

HAL Id: hal-01497566

https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01497566v1

Submitted on 28 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S'opposer à Cigéo (Bure) : informer ou contre-informer ?

Vincent Carlino
Université de Lorraine
Centre de recherche sur les médiations

Introduction

Décider du sort des déchets produits dans les dix-neuf centrales nucléaires de France constitue un enjeu majeur pour l'État ainsi que le territoire destiné à les accueillir. Depuis dix ans, la question des déchets nucléaires est associée à la commune de Bure, à la frontière de la Meuse et de la Haute-Marne, des régions Lorraine et Champagne-Ardenne. La construction de centres de gestion de déchets radioactifs s'inscrit dans le processus de nucléarisation de la France initié il y a maintenant quarante ans. La question qui se pose aux populations n'est plus tant celle de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires que celle de la gestion des déchets liés à la production d'électricité dans les centrales nucléaires françaises. Depuis 1979, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), a la charge de la gestion des déchets nucléaires sur l'ensemble du territoire français. Parmi les dossiers qu'elle entend gérer, l'Andra doit fournir une solution pour les déchets radioactifs à haute activité et à vie longue (HA-VL). C'est ainsi qu'un centre de stockage a été mis à l'étude dès les années 1990. Bien qu'il demeure au stade de projet, l'Andra a investi une partie du territoire de Bure pour y construire un laboratoire de recherche sous-terrain où sont menées des expérimentations préparatoires. Baptisé Cigéo[1], le laboratoire avait vocation à étudier la faisabilité du stockage géologique à travers des expérimentations scientifiques et techniques jusqu'en 2006. Après cette date, une nouvelle étape a été franchie avec l'obtention de la prolongation d'exploitation du laboratoire jusqu'en 2030. Les expérimentations laissent alors place à la phase industrielle de conception et d'implantation de Cigéo.

L'implantation progressive d'un tel projet s'est accompagnée de vives protestations auprès des populations locales. Si le projet soulève des questions scientifiques, techniques, et économiques majeures, c'est surtout sur le plan démocratique qu'il est dénoncé par ses opposants qui le qualifient de « grand projet inutile et imposé ». Bien que le principe même de la construction d'un centre de stockage de déchets radioactifs reste au cœur des revendications, c'est son caractère « anti-démocratique » qui est aujourd'hui avancé par les revendications des opposants. Cette récente évolution est due à la tenue d'un débat public organisé par la CNDP dans le courant de l'année 2013. Organisé dans le souci de réunir et faire dialoguer les parties prenantes de Cigéo ainsi que les populations concernées, ce dernier a été boycotté par de nombreuses associations locales, rendant impossible la tenue des réunions et bouleversant le calendrier du débat. Qualifié de « débat bidon » par les associations d'opposants, le débat a dû inventer d'autres de formes de consultation de la population en se déplaçant en ligne, au moyen d'un forum. Au-delà de la mise à l'épreuve évidente que constitue cet événement, notre attention se porte particulièrement sur les tensions entre les débats institués et les mobilisations collectives. En effet de nombreux

[1] Centre industriel de stockage géologique

militants se félicitent de l'action menée lors du débat public de 2013 en cela qu'elle a permis de rendre visible et de faire parler de Cigéo dans les médias.

Le projet Cigéo interroge la participation du public aux projets environnementaux d'envergure. Bien qu'il ait fait l'objet de deux débats publics successifs, les mouvements d'opposition à son égard son grandissants. Comment saisir cette opposition ? Quel est son impact sur la mise en discussion publique du projet ? Quels espaces de participation et d'expression ouvre-t-elle ? Nous envisageons de traiter ces questions en soulignant la tension entre information et contre-information à l'œuvre dans la situation qui engage les porteurs du projet et ses opposants. La lutte contre Cigéo s'exprime par des actions militantes récentes qui constituent des espaces d'information et de débat en dehors des cadres institués par l'Andra ou la CNDP. Marquée par le passé par des manifestations de protestation dans l'espace public, la contestation de Cigéo se cristallise aujourd'hui autour de lieux alternatifs pour débattre, informer, et surtout contre-informer sur l'enfouissement des déchets nucléaires. Notre objectif consiste à interroger le poids des mouvements contestataires par rapport aux formes institutionnalisées de communication et de participation. Il s'agit d'une part de montrer comment se construisent les mouvements d'opposition, et d'identifier leur rapport aux formes instituées du débat d'autre part. En effet les actions des opposants à Cigéo s'établissent souvent en réaction à une décision, un discours, une initiative effectuée par les porteurs du projet. Le débat public de 2013 fait l'objet d'un boycott de la part des collectifs d'opposants, la controverse sur le potentiel géothermique du sol de Bure est amenée devant les tribunaux, la notion de réversibilité est vivement critiquée, etc. Plutôt que d'envisager la participation dans sa forme procédurale, nous souhaitons analyser la circulation du débat dans l'espace public. L'objectif est de fournir à terme une cartographie des acteurs du débat sur les déchets nucléaires ainsi que de repérer l'évolution des répertoires d'action collective (Tilly, 1986) et des pratiques de communication.

En effet la thématique des déchets nucléaires soulève de nombreuses questions dans les champs scientifique, politique, ou encore médiatique, ouvrant chacune des perspectives différentes sur le projet. Nous considérons que ce phénomène doit être pris au sérieux dans notre démarche de recherche et problématisé en tant que tel. Les controverses scientifiques liées à la technique de l'enfouissement, les discussions politiques pour faire avancer la construction de Cigéo, les actions des opposants, ou la communication institutionnelle délivrée par l'Andra façonnent le débat sur les déchets nucléaires. Le projet occupe régulièrement les colonnes des quotidiens locaux et nationaux, et près de cinq films ont été réalisés depuis l'année 2013. La notion de « débat » ne rend compte que d'une partie de l'évolution des déchets nucléaires dans l'espace public. La thématique évolue dans des discours de presse aussi bien tenus par des groupes de presse que des journaux militants alternatifs. Elle est discutée dans des débats législatifs qui font intervenir des décideurs et élus politiques diversement concernés et sensibles aux déchets nucléaires[2]. Elle fait l'objet d'une communication institutionnelle menée par l'Andra. Aussi, elle rassemble des opposants

[2] La soumission d'un amendement concernant la construction de Cigéo dans la loi Macron à l'été 2015 interroge en ce sens l'implication des élus politiques concernés par un vote portant initialement sur « la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ».

anti-nucléaires locaux et nationaux autour d'actions collectives visant à faire connaître l'opposition au projet ainsi qu'à mobiliser les populations.

Cadre théorique

Comment faire en sorte que cet ensemble de discours et de débats fasse sens ? Comment les inclure dans l'étude des phénomènes de participation des publics ? La tension entre l'institutionnalisation des formes de débat et la conduite d'actions spontanées a déjà été soulevée dans les travaux sur la participation. Elle a donné lieu à l'opposition entre débat « sauvage » et d' « élevage », qui pose la question de l'influence réciproque des mouvements militants sur les procédures de concertation (en)cadrées par l'action publique (Mermet, 2007, 373). Cependant, la perspective reste centrée sur les espaces de débat qui peuvent certes s'assouplir en fonction de la critique sociale, mais demeurent formalisés sous la forme de dispositifs. La question que nous souhaitons soulever ici est la suivante : doit-on saisir le public d'un débat à partir des formes instituées de participation ou des dynamiques de mobilisation qu'il suscite ? Notre tentative de réponse, à laquelle cet article est consacré, tient en une hypothèse. À Bure, la tension entre formes de participation « spontanées » et institutionnalisées est constitutive de l'opposition à Cigéo. Elle se traduit par une critique des débats organisés par la CNDP dans le discours des militants. En servant de point d'appui aux discours critiques, la procédure de débat public alimente un discours militant pourtant opposé à toute forme de dialogue.

Cette tension se retrouve dans les autres lieux où est discuté le projet Cigéo. Qu'il s'agisse d'un projet de loi ou d'un communiqué officiel de l'Andra, les militants se trouvent engagés dans une posture critique qui consiste à vérifier et/ou remettre en cause l'information qui leur est livrée. Militants ou non, les acteurs du projets livrent des information sur le projet Cigéo (coût des travaux, superficie à exploiter, durée de la réversibilité de l'exploitation, etc.). L'opposition entre l'État et la société civile nécessite alors d'être dépassée pour observer la circulation des discours et le jeu d'information et de contre-information entre les acteurs concernés (Pestre, 2014, 13).

Nous proposons de mobiliser le concept d'arène tel qu'il a été travaillé en sociologie des problèmes publics et en science politique pour analyser les différents lieux de débat du projet Cigéo. La multitude de discours, débats, controverses, actions collectives, et décisions politiques et législatives tend à former un espace public morcelé autour de Cigéo (François, Neveu, 1999). En effet l'idée d'un espace public unifié, lieu de médiation entre la société civile et les pouvoirs publics permettant la constitution d'un débat « rationnel » et « éclairé » est mis à l'épreuve par la réalité empirique. De nombreux acteurs se trouvent en position de s'exprimer au sujet des déchets nucléaires et du projet Cigéo, cela dans des contextes très variés. Le concept d'arène permet de rendre compte de la multiplicité des lieux de débats d'une part, ainsi que de la façon dont est cadrée l'information d'autre part. Les problèmes publics traversent des arènes scientifiques, politiques, médiatiques dans lesquels ils sont cadrés selon des logiques propres à ces dernières. Comme l'indiquent Hilgartner et Bosk, « la définition collective des problèmes sociaux ne se produit pas dans un lieu abstrait tel que la société ou l'opinion publique, mais dans des arènes publiques particulières dans lesquels les

problèmes sociaux sont cadrés et évoluent »[3] (1988, 58). Ces arènes concernent autant les pouvoirs exécutifs et législatifs des gouvernements que les médias, les communications interpersonnelles et correspondances, ainsi que les acteurs industriels. L'intérêt du concept consiste moins à dresser un inventaire exhaustif des arènes de Cigéo qu'à montrer que l'information provient de nombreux acteurs avec des intérêts propres. Il permet également de se détourner quelque peu des tribunes médiatiques et des forums de délibération pour se concentrer sur d'autres lieux de la vie publique où se construisent les problèmes (Céfaï, 2002, 67).

Méthode

Le travail se base sur une série d'éléments recueillis lors d'une enquête de terrain qualitative menée auprès des acteurs impliqués dans le débat sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure. Les matériaux collectés se composent de deux observations (l'une menée dans la « Maison de la résistance » à Cigéo, l'autre, participante, menée lors de la manifestation « 100 000 pas à Bure » du 7 juin 2015). Ces observations sont complétées par des entretiens semi-directifs de longue durée auprès d'acteurs engagés contre Cigéo menées auprès de militants engagés de longue date. L'étude prend également appui sur un corpus de documents écrits et iconographiques produits par les collectifs opposés à Cigéo, ainsi que sur un ensemble de films documentaires sur les déchets nucléaires. L'exploitation des matériaux s'inscrit dans une démarche compréhensive. Plutôt que de pointer les « réussistes » ou les « échecs » de la démocratie participative à l'aune de ses formes institutionnalisées, nous souhaitons rendre compte de la diversité des lieux de mise en discussion des déchets nucléaires. Notre intention consiste également à mieux comprendre l'activité militante. Qu'est-ce que militer contre Cigéo veut dire ? Quelles stratégies les militants développent-ils pour affirmer leur opposition ? Quelle vision se font-ils de leur action ?

La focale de notre analyse est volontairement dirigée vers les opposants au projet qui représentent une véritable interrogation pour la démocratie participative. Quelle place occupent-ils dans le débat ? De quelle manière se positionnent-ils ? Comment les appréhender dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de participation ?

De la mise en politique au gouvernement des déchets nucléaires

La question de la prise en charge des déchets nucléaires fait l'objet d'une riche histoire politique et sociale. Avant qu'elle ne se concentre autour d'une institution (l'Andra), d'un laboratoire (Cigéo), et d'une zone géographique (la commune de Bure entre la Meuse et la Haute-Marne), la gestion des déchets nucléaires a été mise en discussion dans de nombreux espaces, notamment scientifique et politique. Au risque de soulever ici une évidence, les déchets nucléaires représentent un problème politique et social majeur au-delà des aspects purement techniques de leur gestion. Ainsi les controverses scientifiques soulevées dans les assemblées de spécialistes débordent ces dernières pour trouver un écho politique, et de façon plus générale un écho médiatique. De ce fait le débat sur la gestion des déchets radioactifs

[3] Notre traduction

concerne une pluralité d'acteurs, notamment scientifiques et politiques dans un premier temps. Son émergence au milieu des années 1980 ouvre un champ immense de décision politique et d'expertise technique. La question qui se pose aux dirigeants politiques d'alors est de parvenir à trouver une méthode nationale de gestion des déchets radioactifs produits sur le territoire. Il est nécessaire de souligner ici que ce nous convenons de nommer « déchets radioactifs » ne concerne pas uniquement les matières traitées dans les centrales nucléaires de France. Ces derniers proviennent également des secteurs de la recherche dans le domaine du nucléaire civil (recherche médicale, physique, agronomie, etc.), de la défense, de l'industrie non électronucléaire ainsi que du secteur médical (imagerie par exemple). Bien que la majorité des déchets nucléaires proviennent de la production d'électricité dans les centrales à hauteur de 60[4]%, ces derniers sont également liés à d'autres activités humaines. Cette précision rend compte d'un premier cadrage de la thématique des déchets nucléaires qui l'associe à la production d'énergie dans les centrales nucléaires françaises. Si elle semble tomber sous le sens, cette information est cependant au cœur des mouvements d'opposition aux déchets nucléaires. Comme nous le verrons, le positionnement des militants consiste à lier la production de déchets radioactifs à celle d'électricité dans les centrales nucléaires, exprimée par le slogan commun *« Déchets nucléaires : ne pas enfouir, arrêter d'en produire ! »*

Si l'opposition aux déchets radioactifs et, par extension à l'industrie électronucléaire, passe par Cigéo, les prémices de la longue mobilisation des opposants montrent que l'objet de la contestation n'était pas si clairement défini au départ. S'opposer à des déchets radioactifs n'a en soi pas plus de sens que de s'opposer aux déchets industriels ou ménagers. L'on saisit bien que l'enjeu ne se situe pas au niveau des déchets eux-mêmes mais de leur gestion. En somme, des enjeux d'ordre politique, social, et technique comme le montre le témoignage suivant :

> « L'élément déclencheur c'est en 1994, une association qui s'appelle Meuse Nature Environnement, qui alerte, et puis aussi il y avait des Verts, des Verts au niveau de Bar Le Duc, qui font une réunion et qui alertent sur le fait que les 33 conseillers généraux meusiens ont accepté ce projet de laboratoire, de recherche géologique, sans consulter la population. Donc je dirais que c'est grâce à ces associations là qui étaient vigilantes qui ont tout de suite vu que c'était pas très très clair »[5]

Le cas de cette militante investie de longue date dans l'opposition à Cigéo interrogée sur l'origine de son engagement montre que celui-ci porte avant tout sur des éléments politiques. Les premiers éléments avancés pour décrire son engagement sont liés à des lacunes démocratiques en matière de gestion des déchets radioactifs. La sensibilisation de soi et des autres au manque de consultation des populations agit comme un élément déclencheur pour se mobiliser contre les déchets nucléaires. La venue de décideurs industriels et politiques sur des territoires voisins concrétise le problème :

---

[4] Source : Andra. Inventaire national des déchets radioactifs. *D'où proviennent les déchets radioactifs ?* http://www.inventaire.andra.fr/les-matieres-et-dechets-radioactifs/dou-proviennent-les-matieres-et-dechets-radioactifs (consulté le 20/10/2015)

[5] Entretien avec une porte-parole du collectif « Bure Stop ! », septembre 2015

> « J'ai pris conscience de tout le confort dans lequel on baigne depuis des années enfin moi, ma génération on est dans un confort quand même relativement important et il y a des pendants qui ne sont pas drôles dont on ne nous parle pas. »

Comme le montre Yannick Barthe (2006), la question technique des déchets nucléaires est devenue une question politique dès le début des années 1970. La création d'instances telles que le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) en 1973, de la Société française d'énergie nucléaire (SFEN) la même année, ainsi que de l'installation de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN, 1976) et de l'Agence nationale pour les déchets radioactifs (ANDRA, 1979) au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) attestent de la prise en charge politique des déchets radioactifs. Au-delà des questions techniques, l'enjeu est de définir politiquement les conditions dans lesquelles les déchets nucléaires seront gérés par l'État. Soulever la mise en politique des déchets nucléaires revient donc à montrer la manière dont les responsables politiques et industriels ont cadré la controverse sur les méthodes de gestion. Si la controverse des déchets nucléaires semble récente, il est nécessaire de préciser qu'elle a été prise en charge par le politique en France dès les années 1980. Entre 1982 et 1984, un groupe de travail du Conseil de sécurité nucléaire chargé d'étudier le devenir des combustibles usés et présidé par Raimond Castaing retient la technique du stockage géologique tout en introduisant la notion de « laboratoire sous-terrain ». Sa création marque le début d'un processus de près de dix ans ayant pour but d'identifier les zones potentielles d'implantation d'un centre de stockage de déchets nucléaires. Ainsi les études se focalisent sur le stockage des déchets à vie longue et à forte radioactivité[6] qui demeurent pour l'instant entreposés au centre de retraitement de La Hague (créé en 1969). L'enjeu des différents groupes de travail installés par les gouvernements consiste à identifier les zones propices au stockage de déchets nucléaires sur le territoire français. Ces études sont menées par des équipes composées en majorité de géologues dont la tâche est d'étudier la structure des sols en vue de déterminer s'ils sont en mesure d'être exposés au contact de matières radioactives pendant plusieurs années. Elles aboutissent à un rapport formalisant les critères techniques permettant de juger de l'adéquation d'une formation géologique au stockage de déchets radioactifs, servant de base à l'Andra en 1988 pour identifier les territoires propices à l'implantation d'un centre de stockage. L'Ain, l'Aisne, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres sont retenus. Des responsables de l'industrie nucléaire approchent alors les élus politiques locaux de ces territoires pour entamer les négociations. Leur accueil s'effectue sur un fond de vives tensions et contestations de la part des populations locales qui apprennent que leur territoire a été repéré pour l'implantation d'un centre de déchets radioactifs. Le manque de consultation des populations conduit à une crise dans le processus décisionnel en matière de déchets nucléaires et aboutit à la mise en place d'un nouveau chantier visant à revoir le dispositif. Le premier ministre Michel Rocard confie alors la mission à Christian Bataille.

[6] Les déchets nucléaires sont classifiés selon leur durée de vie et leur radioactivité. Ceux qui ont vocation à être stockés à Cigéo sont de type « HA-VL », de haute activité à vie longue, c'est-à-dire les plus dangereux et disposant d'une longue durée de vie (estimée à 100 000 ans).

L'enjeu majeur consiste à obtenir un consensus autour des méthodes de gestion des déchets radioactifs ainsi que des zones géographiques à repérer. Un appel à candidature est lancé à travers le pays en vue d'effectuer un repérage des territoires qui se portent volontaires pour accueillir un centre de stockage. La nuance est ici de taille : plutôt que d'imposer une sélection de territoires sur la base de faits scientifiques et tangibles, celle-ci fait l'objet d'un processus de discussion et de négociation s'affichant comme étant plus ouvert et respectueux des principes démocratiques. À travers le travail mené par Christian Bataille, le gouvernement ouvre une nouvelle arène pour discuter et débattre des déchets nucléaires. Le modèle des forums proposé par la science politique (Jobert, 1994) éclaire les enjeux de ce tournant. Le dispositif de candidatures fait intervenir d'autres acteurs dans le choix des sites d'implantation du centre de stockage. Les déchets nucléaires ne sont plus exclusivement l'affaire de discussions de géologues dans le forum scientifique mais entrent dans le « forum des communautés de politiques publiques » qui font intervenir experts, responsables administratifs et élus dans le but de concevoir une politique publique. Dès lors que les déchets nucléaires sont discutés dans plusieurs forums, ils font l'objet de différents discours ainsi que de différents cadrages qui tendent à favoriser l'acceptation du projet par les élus locaux. Ces derniers sont investis dans des négociations qui les concernent et qui ont des conséquences directes sur le développement de leur territoire, via l'obtention d'aides au développement ou de subventions publiques par exemple. Dans les forums des politiques publiques, l'implantation d'un centre de stockage n'est plus seulement dictée par des indicateurs scientifiques : elle s'accompagne d'enjeux économiques et politiques majeurs pour le développement des territoires candidats.

La circulation de la controverse dans différents forums suppose que celle-ci évolue à des rythmes différents et selon des règles différentes. Par exemple, le processus de négociation avec les élus locaux prend davantage de temps que l'identification d'indicateurs géologiques favorables pour l'implantation du stockage. De même, les acteurs sont guidés par des objectifs différemment reconnus dans leurs forums : si les géologues privilégient l'excellence académique, les élus locaux perçoivent la compétition électorale ou les conditions pratiques de réalisation du site. Ajoutons également les forums de la société civile et des médias proposés par Boussaguet et Muller (2005, 45) qui ouvrent sur d'autres discours et représentations de la controverse des déchets nucléaires. Cette configuration de forums a fait évoluer la controverse dans les quatre communes candidates, si bien que les mobilisations d'élus politiques Verts ainsi que d'associations d'opposants on conduit à resserrer les choix autour de Bure.

Ainsi la loi n° 91-1381 du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs dite « loi Bataille » fixe trois axes de recherche pour les déchets : séparation et transmutation, stockage en couche géologique, conditionnement et entreposage de longue durée. Bien que ces axes soient inscrits dans la loi, celui du stockage géologique a été privilégié dans les arènes de négociation politique. Confiée à l'Andra, les recherches sur la technique du stockage de déchets nucléaires en sous-sol se concrétisent avec la construction de Cigéo. La définition de son rôle dans les expérimentations sur la gestion des déchets radioactifs occupe une place prépondérante dans la mise en politique de Cigéo.

S'agit-il d'un laboratoire ou du chantier du prochain centre d'enfouissement de déchets radioactifs qui s'implanterait à la limite des départements de la Meuse et de la Haute-Marne ? Pour les opposants, ce qui est présenté par l'Andra comme un laboratoire serait une version avancée du chantier d'un centre de stockage définitif. Cette interprétation apparaît dans de nombreux communiqués de presse dans lesquels les opposants dénoncent le « pseudo-labo » de l'Andra. Cependant cette controverse se développe en dehors des milieux militants, parmi les responsables de l'industrie nucléaire (notamment au sein du CEA) où l'on retrouve des conceptions différentes des finalités de Cigéo. Pour les uns, il s'agit d'une option de recherche au même titre que les deux autres axes déterminés dans la loi Bataille. Pour les autres,

> « le projet de stockage géologique ne s'inscrit déjà plus dans le cadre d'une politique de recherche ; il s'agit d'une solution acquise qui permet de "boucler" le cycle du combustible en éliminant de manière définitive le problème des déchets nucléaires » (Barthe, 2006, 64-65)

Avec la construction du laboratoire Cigéo, l'enjeu pour les opposants anti-nucléaires consiste à montrer que le stockage géologique des déchets nucléaires n'est pas la solution unique, et qu'elle ne représente pas la meilleure option. Une partie du discours militant en matière de déchets radioactifs consiste ainsi à entretenir le fait que ces derniers représentent un problème public, contrairement à une partie des responsables de l'industrie nucléaire qui voient dans le stockage la solution définitive qui vient clore le cycle de production d'énergie atomique et *in fine* un moyen pour maintenir en activité le parc nucléaire français. Ainsi le processus de contre-information s'établit autour du principe même de la technique retenue par l'Andra pour gérer les déchets nucléaires de type HA-VL. Affirmer que le stockage géologique n'est pas maîtrisé, qu'il comporte des risques, et même que Cigéo n'a pas encore accueilli de matière radioactive représente le socle de l'engagement des militants investis dans l'opposition depuis la création du laboratoire :

> « L'Andra essaie de faire croire que c'est la solution de référence. La deuxième chose que l'Andra essaie de faire, c'est comment elle arrive à faire en sorte que les gens imaginent qu'il y a déjà des déchets nucléaires à Bure. Vas dans la rue, demande aux gens. Tu verras, trois personnes sur cinq vont répondre que oui, il y a déjà des déchets nucléaires à Bure. »[7]

L'élaboration de la loi Bataille montre la mise en place progressive d'un gouvernement des déchets nucléaires. Cette notion travaillée par les travaux récents dans le domaine des *Science and technology studies* (STS) insiste sur l'articulation entre la décision et la participation dans le domaine des technosciences. En effet les forums hybrides soucieux de faire se rencontrer « science et société » selon l'expression consacrée (Callon *et al*, 2001) ne s'opposent pas aux formes de décision moins transparentes. Loin de refuser toute idée de participation d'un public non-scientifique, cette approche souligne l'importance des pressions politiques ou de lobbys qui interviennent dans la mise en discussion des projets technoscientifiques. La loi Bataille a ouvert de nouveaux espaces de dialogues et noué de

[7] Entretien avec un responsable de l'association « Lorraine Nature Environnement », août 2015

nouvelles relations entre décideurs politiques nationaux et locaux en même temps qu'elle a refermé le débat autour du stockage géologique. La sémantique utilisée mériterait une analyse à part entière pour montrer comment elle a évolué depuis les prémices des commissions de scientifiques pour rendre possible l'adoption d'un centre de stockage sur le territoire national. L'expression de « laboratoire » est privilégiée à celle de « centre de stockage » trop incitative, quant à son contenu, il s'agit de « colis » et non de « déchets radioactifs » (ils sont retraités et conditionnés avant d'être enfouis). Notre intention ici n'est pas de dénoncer les pratiques des acteurs mais plutôt de souligner l'asymétrie entre l'ouverture affichée des procédures démocratiques et participatives et celles, plus fermes et opaques de la décision politique et des luttes d'intérêts. Au lieu de considérer acquise la dichotomie entre État et société civile, la notion de gouvernement insiste sur la dispersion des arènes dans lesquelles se conçoivent les technosciences (Pestre, 2014, 18). Dans le domaine des déchets nucléaires, cela se traduit par une phase de négociation préparée en amont, des débats dans l'arène politique (Assemblée nationale, OPECST[8], etc.), ainsi que des réactions émanant des populations dans les arènes médiatique et militante.

La question qui se pose dans la mise en place de dispositifs participatifs n'est pas tant de déterminer le nombre de personnes concernées, mais de s'interroger sur la place du dispositif ainsi conçu dans le maillage des relations dans les arènes qui lui préexistent. Pourquoi sollicite-t-on une concertation ? Quelles sont les utilisations possibles des conclusions produites ?

Arènes publiques et actions collectives : informer pour empêcher Cigéo

La mise en exergue du « gouvernement » des déchets nucléaires montre que l'intervention des populations se développe également en dehors des dispositifs institués. En apprenant que leurs territoires font l'objet de repérages pour l'implantation d'un centre de stockage, les habitants se sont mobilisés pour manifester leur opposition. Des années 1980 à 2000, les militants antinucléaires conduisent des actions collectives sur la place publique. L'objet de la lutte porte, comme nous l'avons vu, sur le principe même de l'enfouissement des déchets nucléaires. L'Ain, l'Aisne, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et plus tard la Meuse, le Gard et la Vienne sont des foyers d'émergence de lutte antinucléaire en matière de déchets radioactifs. Cette période voit émerger de très nombreux collectifs et associations ayant pour but de repousser le nucléaire hors de leur territoire. Le répertoire d'action (Tilly, 1986) se compose en majorité de mobilisations collectives visant à sensibiliser l'opinion et à repousser les décideurs engagés dans la discussion de l'implantation d'un centre de stockage. La plupart rappellent celles menées par les réseaux d'acteurs pionniers dans la contestation du nucléaire dans les années 1970 (Topçu, 2013, 61), au moment de l'implantation des centrales nucléaires en France : simulations de morts collectives (*dyings*), marches, installations de déchets factices sur la place publique, etc. Cette forme de militantisme antinucléaire aura des effets sur le plan politique puisqu'il sera en partie à l'origine de la mise en place du nouveau chantier démocratique que représente l'élaboration de la loi Bataille. En

[8] Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

effet, l'intensité et la fermeté de l'opposition citoyenne à Plogoff (Finistère) et Creys-Malville (Isère) a conduit le Premier ministre Michel Rocard à voter un moratoire pour suspendre les travaux face à la situation de désordre public[9].

Après le vote de la loi Bataille, les actions collectives des opposants évoluent. Le recentrage de l'implantation du centre de stockage autour de la commune de Bure a contribué à réduire les mouvements d'opposition ailleurs sur le territoire. L'installation de Cigéo à Bure s'est accompagnée de l'ouverture de nouveaux espaces de discussion avec notamment le Comité local d'information et de suivi (CLIS) qui occupe une fonction de médiation entre la population et le maître d'ouvrage. Le recueil d'informations, le dialogue avec les experts, ainsi que l'assurance de la concertation et du débat constituent le cœur de ses missions. Le CLIS représente un espace de dialogue entre les parties prenantes de Cigéo. La mise en place d'une telle instance modifie en profondeur l'activité militante. Il ne s'agit plus seulement de manifester sa colère mais de prendre part au débat dans différentes arènes. L'activité militante porte alors sur la production d'informations. Il s'agit de recueillir un maximum de faits et de données scientifiques en vue de peser dans ces arènes. Comme nous l'indique un militant, l'enjeu est d'acquérir une crédibilité et de fournir des arguments tangibles et vérifiables[10]. Bien que les manifestations et les actions collectives fassent partie du répertoire d'action des opposants, ces derniers sont sensibles au jeu d'information et de contre-information dans les arènes publiques. Ainsi les associations et collectifs antinucléaires investissent le web via la création de sites internet. Ces derniers sont utilisés pour véhiculer des informations sur les activités militantes mais également sur le projet de centre de stockage. Ainsi le site du collectif *Bure Stop !*[11] rassemble de nombreux documents sur les risques liés à la radioactivité, le démantèlement des centrales nucléaires et le transports de matières nucléaires. Si quelques pages sont réservées aux actions passées et en cours, la majorité du site est tournée vers l'information du public. D'autres sites comme celui du CEDRA52[12] publient des communiqués sous la forme de billets critiques en réaction à l'actualité des déchets nucléaires, des événements propres à Bure, ou l'actualité nationale et internationale de l'industrie électronucléaire. Ce travail d'information va plus loin avec la création d'une plateforme en ligne dédiée aux déchets nucléaires. Créée à l'initiative de l'association Mirabel-Lorraine Nature Environnement, Pandora traduit la volonté d'introduire une contre-expertise citoyenne en matière de déchets radioactifs. Elle marque également une rupture dans le discours : bien qu'antinucléaire, le site n'affiche aucun slogan ou de caricatures à l'instar d'autres collectifs militants. L'information est répartie selon des rubriques thématiques illustrées et présentée dans des dossiers qui comportent des textes d'explication, des schémas techniques, ainsi que des références bibliographiques.

[9] COWAM. *Séminaire du 28 février au 1er mars 2002 à Verdun*. Disponible sur : http://www.clis-bure.com/pdf/colloques/cow-verdun.pdf (consulté le 22/10/2015). Cf p. 16

[10] Entretien avec un porte-parole du Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (CEDRA52), août 2015

[11] http://www.burestop.eu/

[12] http://www.cedra52.fr/

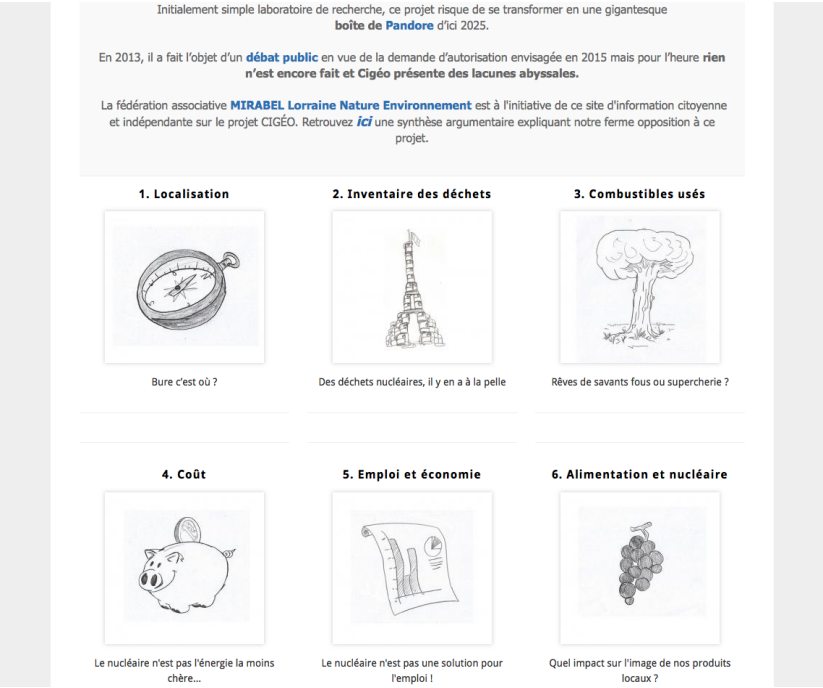

Capture du site internet Pandora

Le recours à des formes plus ouvertes et concertées de décision implique un changement dans le rapport de force entre promoteurs et militants. Percevant ces arènes de débat comme des caisses de résonance des discours institutionnels de l'Andra et de l'industrie nucléaire, les opposants souhaitent livrer une information alternative. Les promoteurs quant à eux peuvent y voir une façon d'inclure les populations ou de contourner la critique sociale (Mabi, 2014). Ainsi les acteurs se trouvent pris dans un jeu d'interactions pour cadrer le débat sur le stockage des déchets nucléaires à Bure dans les arènes publiques. En dirigeant systématiquement la focale sur les procédures instituées de débat, les travaux sur la participation se sont peu interrogés sur leur rapport avec les formes de débats moins encadrées et plus spontanées (Blondiaux, Fourniau, 2012). La notion d'arène publique telle que l'a travaillé la sociologie des problèmes publics permet de problématiser cette tension. Partant du constat que « la chose publique n'est plus le monopole de l'État » (Céfaï, 2002, 54), elle s'est donnée pour objet l'observation de pratiques citoyennes. Mobilisant les travaux de l'École de Chicago et de John Dewey, les travaux analysent les actions de citoyens investis dans les problèmes publics. Ils avancent le concept d'arène publique pour qualifier les différents lieux où se construisent ces derniers. Contrairement à la version habermassienne de l'espace public qui le pose comme le lieu de médiation entre les pouvoirs publics et les citoyens, le concept d'arène publique insiste sur la pluralité des lieux et des acteurs qui façonnent les débats. Ainsi, « une arène publique s'articule à travers des formes d'action collective, des mises sur agenda médiatiques, des états de l'opinion publique et des dispositifs de l'action publique » (*Ibid.*). Ses membres sont en interaction, forment des camps rivaux, et développent des discours et des argumentations à destination d'auditoires. La présence de cet auditoire tiers, que l'on pourrait nommer « public », caractérise les arènes. Il est alors intéressant d'étudier les stratégies développées par les uns et les autres à destination des auditoires. Leur finalité n'est pas de convaincre le camp adverse mais de cadrer l'espace

de la controverse (Angenot, 2008). Ainsi l'action des militants consiste à rassembler un maximum d'arguments sur la base d'informations (scientifiques, médiatiques, etc.) qui sont avancées comme autant de preuves du manque de crédibilité du camp adverse :

> « Le but c'est décrédibiliser ce Cigéo. […] Il y a des grosses mobilisations de colère et des manifestations de rejet, quand on arrive à les rendre visibles ça influe sur le cours des choses. Et en même temps la plainte sur la géothermie ça mord bien les pattes à l'Andra aussi. Parce qu'au niveau scientifique ça la décrédibilise ! Le fait qu'elle ait planqué et truqué les résultats au niveau de la communauté scientifique, c'est clair que c'est pas terrible pour l'Andra »

Vers de nouveaux espaces d'expression citoyenne ?

Le développement d'espaces de débat qui marque les récentes mobilisations autour de Cigéo s'établit en référence aux procédures instituées. En effet la mise en discussion du projet dans l'arène militante se veut « alternative » aux espaces proposés par l'État. Plutôt que d'opposer les formes institués de démocratie participative à celles plus spontanées des militants, il est important d'en souligner les influences réciproques. La forte mobilisation citoyenne suite au débat public organisé par la CNDP en 2013 a conduit à une réorientation du dispositif participatif vers un débat en ligne. Cependant, le débat public a également eu des effets dans l'arène militante. La question de la participation des associations opposées à Cigéo a dans un premier temps constitué une controverse entre militants. Fallait-il accepter de participer aux réunions organisées par la CNDP ? Cette question soulève en réalité celle du dialogue avec les décideurs de l'industrie nucléaire. Si certains militants refusaient par principe toute forme de dialogue, d'autres ont décidé de s'y rendre malgré leur désaccord. Par la suite, la majorité des associations d'opposants a décidé de boycotter et d'empêcher le débat public. En se jouant des limites du dispositif, les militants ont dirigé l'attention vers leurs actions[13]. À partir de cette période, les discours militants portent sur une vive critique des débats publics (de 2006 sur la gestion des déchets radioactifs, et de 2013 sur l'implantation du centre de stockage à Bure). L'expression « débat public bidon » apparaît rapidement dans le discours des opposants qui s'empare alors de la question de la critique de la participation. Plutôt que d'ignorer les procédures participatives, les militants prennent acte de cette réalité dans leur critique de Cigéo. L'enjeu est de sensibiliser et d'informer le public en montrant que la participation, au même titre que d'autres pratiques de l'arène politique, s'intègre dans un vaste dispositif d'acceptation.

Bien que les opposants traduisent une méfiance à l'égard des différents débats publics, tous ne les considèrent pas pour autant comme un instrument de gouvernementalité au service du pouvoir (Gourgues *et al*, 2013). Nos premiers entretiens montrent plusieurs signes qui traduisent une volonté d'installer un dialogue démocratique avec les parties prenantes. Au-delà de la vive critique de la procédure de débat public pilotée par la CNDP, les opposants investis de longue date dans la lutte contre Cigéo dénoncent les lacunes démocratiques de

[13] Sur l'ensemble des militants interrogés, tous emploient la métaphore du « coup de projecteur » pour parler du débat public Cigéo de 2013.

l'implantation de Cigéo. Les initiateurs du boycott du débat public de 2013 insistent sur le caractère constructif de leur action :

> « Pour nous ne pas participer ne voulait pas dire ne rien dire. Nous on était pour un boycott actif de toute façon, devant chaque réunion publique on avait prévu d'organiser donc de mettre des panneaux, d'expliquer aux gens, de faire un débat à l'extérieur qu'on a organisé. Mais après c'est vrai que des gens individuellement sont très vite venus pour empêcher le débat quoi. »[14]

Ainsi le débat public de 2013 a constitué une arène d'expression pour les opposants à Cigéo. La mise en discussion du débat *via* cette procédure instituée a modifié les pratiques des militants. Au-delà de la manifestation de colère ayant donné lieu au sabotage des réunions, la non-participation a été pensée autour de la construction d'un espace de débat citoyen. Si l'objectif était d'organiser un contre-débat, l'initiative rejoignait en partie celui de la CNDP qui est de favoriser l'expression des citoyens. Autrement dit, le boycott et l'empêchement des réunions publiques étaient le signe de la volonté d'un débat ouvert sur la question des déchets nucléaires, avec une autre orientation que celle proposée par l'institution. Outre le sujet et le cadrage du débat, c'est pour contester son calendrier que les militants ont appelé au boycott. À nouveau, l'argument avancé est lié à la qualité du débat : il n'était pas possible pour les militants de débattre de Cigéo alors qu'en parallèle se tenait le débat sur la transition énergétique. En investissant à leur manière l'arène du débat public, les militants avaient moins pour objectif de saboter le débat public « officiel » de la CNDP que de contre-informer les populations en « mett[ant] en lumières les tares démocratiques du projet »[15]

Au-delà du boycott du débat public, une partie des militants opposés au projet trouve dans la critique de la participation un moyen de durcir leur opposition. Il ne s'agit plus seulement de s'opposer au stockage des déchets radioactifs mais à la filière nucléaire française, voire au modèle capitaliste et libéral dans son ensemble. Des manifestations récentes telles que « Bure 365 » traduisent ce positionnement à travers le slogan : « Non à Cigéo et son monde ». Toute idée de coopération est écartée, comme le montre l'appel à actions du collectif :

> « Nous ne voulons pas proposer d'alternative à l'enfouissement tant que la production des déchets n'est pas stoppée définitivement. Proposer une alternative reviendrait à travailler bénévolement pour les nucléocrates. Il n'en est évidemment pas question. »[16]

Les manifestations ne servent plus seulement à exprimer l'indignation mais à réunir les opposants autour d'intérêts communs, dans le but de faire vivre de nouvelles actions collectives. Celles-ci constituent de véritables arènes dans la mesure où les militants font vivre de nouveaux espaces d'information et de débat en dehors des institutions. L'un d'entre eux est hébergé dans une habitation du village de Bure acquise par des militants antinucléaires réunis sous l'association « Bure Zone Libre ». Il se présente comme un lieu de rassemblement, d'information, et de débat sur l'industrie nucléaire. Pour peu de montrer sa

[14] Entretien avec un porte parole de l'association Mirabel-LNE, août 2015
[15] Entretien avec une porte-parole du collectif « Bure Stop ! », septembre 2015
[16] Bure 365. Appel à actions. http://nocigeo.noblogs.org/actions-bure-365/

sympathie à la cause antinucléaire, tout visiteur est libre d'y entrer, de prendre place dans les parties communes, de participer à la vie de la maison, d'engager des conversations, etc. L'action collective n'est plus envisagée dans le temps court de la manifestation publique mais s'installe de façon durable sur le territoire. Lors de notre observation, nous avons pu constater la diversité des actions des habitants de ce que les militants nomment la « Maison de la résistance ». Alors que certains étaient affairés à l'entretien de l'habitation (jardinage, préparation des repas, etc.), d'autres rédigeaient des comptes-rendus de réunion, mettaient à jour l'annuaire des militants antinucléaires, ou encore effectuaient une veille d'informations sur les sites web et listes de diffusion spécialisées. Nous avons alors pris conscience de l'importance du traitement de l'information dans le travail des militants. Elle permet d'une part d'organiser les prochaines manifestations à venir, mais surtout d'identifier de potentielles failles dans le discours institutionnel de l'Andra et des acteurs de l'industrie nucléaire pour alerter l'opinion publique.

La manifestation la plus récente, baptisée *100 000 pas à Bure*[17] porte également en elle la volonté de construire un espace de débat à la marge des dispositifs institués. Bien qu'elle emprunte des éléments du répertoire collectif traditionnel des manifestations antinucléaires telles que la chaîne humaine ou la marche autour d'un site symbolique, la manifestation était marquée par une volonté de réunir les collectifs de lutte écologiste et/ou antinucléaire nationaux et internationaux. Des représentants d'associations contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes, la ferme des Mille Vaches, ainsi que des élus écologistes locaux ont participé à des prises de parole publiques pour souligner les liens entre les différents projets d'aménagement contestés en France. L'objectif était alors de soulever les intérêts communs à toutes ces mobilisations au-delà de leur ancrage local, afin de favoriser ce que les militants nomment « la convergence des luttes ». Cette manifestation a été prolongée par la tenue d'un camp organisé par le collectif « VMC » à l'été 2015. Empruntant au fonctionnement des ZAD (tout en se défendant d'en être une), le camp estival a réuni de nombreux activistes écologistes et antinucléaires à Bure afin de débattre du projet et d'actions collectives pour l'empêcher. Tout comme le boycott du débat public en 2013, l'initiative a eu un écho retentissant dans l'arène médiatique. Très attentifs au traitement médiatique de leur campement, les militants ont adressé des réponses aux articles de presse qui ne reprennaient pas les informations données en conférence de presse de façon satisfaisante. La contre-information sert ici directement à la dénonciation d'une catégorie professionnelle, les journalistes, jugés comme ne réalisant pas leur travail comme il se doit. Cette critique de l'information médiatique montre que les militants sont attachés à leur communication et renforce l'orientation anticapitaliste et « antiautoritaire » de leurs actions. Les journalistes qu'ils jugent mauvais sont en effet assimilés à une « presse de propagande » au service de l'Andra[18].

[17] Nom donné en référence aux 100 000 ans de durée de vie des déchets de type HA-VL destinés à être stockés à Bure.

[18] Voir notamment http://vmc.camp/2015/08/05/revue-de-presse-critique/ et http://vmc.camp/2015/08/24/quelques-postillons-de-la-presse/

Conclusion

Est-il impossible de débattre des déchets nucléaires ? Tant que le regard du chercheur se dirige vers les dispositifs institués, la réponse ne semble pas optimiste. Nous avons voulu montrer que la mise en discussion des déchets nucléaires se construit par une tension entre l'institutionnalisation des espaces de débat et les pratiques militantes. S'il y a un phénomène à considérer et prendre au sérieux par les concepteurs de dispositifs participatifs, c'est bien celui de l'évolution de la controverse des déchets nucléaires sur les vingt dernières années. Avec la mise en politique et l'émergence d'un gouvernement des déchets nucléaires, nous avons montré que les militants expriment leur désaccord à travers des actions collectives empruntées au répertoire des années 1970. Désormais les militants se posent comme des acteurs à part entière du débat démocratique. Si les actions écologistes ont évolué dans leur forme ces dernières années elles ont également changé une partie de leurs intentions. Au-delà de la volonté d'empêcher et de ralentir le projet, les militants développent des discours critiques sur Cigéo dans de nombreux supports et actions collectives. L'enjeu ne se limite plus au blocage du projet, il s'étend à travers des actions conduites en dehors de l'arène militante pour alerter l'opinion publique et agir concrètement contre le projet. Ce changement se concrétise par des enquêtes et des contre-expertises citoyennes menées par les opposants à Cigéo. Il prend la forme de procès à l'exemple de celui sur la géothermie ou de recours administratifs tel que celui sur l'invalidation des conclusions du débat public de 2013 déposé en septembre[19]. Les militants font donc vivre la controverse sur les déchets nucléaires dans différentes arènes. L'étude de l'évolution des pratiques militantes autour de projets technoscientifiques d'envergure gagne à intégrer la conception de dispositifs de participation. Prendre au sérieux les contre mouvements comme ceux du boycott du débat public et ceux, plus récents, des ZAD et des GP2I permettrait d'établir une cartographie plus fine du public des procédures instituées. En effet, peu de militants contestent le principe d'une discussion citoyenne et démocratique sur le stockage des déchets radioactifs. Leur opposition porte davantage sur les conditions de réalisation de ce débat.

Bien que l'objectif reste d'empêcher la réalisation de Cigéo, les actions militantes font circuler des informations alternatives sur le projet, faisant vivre ainsi un espace public mosaïque (François, Neveu, 1999) au sujet des déchets nucléaires. Ainsi le rapport de force entre promoteurs et opposants peut se lire comme une tension entre information et contre-information. D'un côté comme de l'autre, il s'agit d'exploiter au maximum les informations en circulation afin de faire valoir une cause. Aujourd'hui, l'opposition à Cigéo consiste, pour reprendre les mots d'un témoin interrogé, à « décrédibiliser » au maximum le camp adverse. En ce sens, les acteurs engagés dans la controverse des déchets radioactifs contribuent à la mettre en récit à travers leurs actions[20]. Cette tendance gagne également les promoteurs du

[19] Sortir du nucléaire. *Invalidation du débat public Cigéo 2013*. Disponible sur http://www.sortirdunucleaire.org/Bure-invalidation-debat-public-CIGEO-2013 (consulté le 24/10/2015)

[20] Comme le montrent les travaux de Daniel Céfaï , les arènes sont guidées par un principe de scénarité. Dans une arène publique, les acteurs sont pris dans un jeu d'interaction orienté vers des auditoires. Ils s'efforcent de mettre en scène leur cause afin de gagner un maximum de personnes à leur cause. Stephen

projets qui développent de nouveaux supports, notamment sur le web, pour exprimer leurs arguments. C'est le cas du site web *Les Arpenteurs* développé par l'Andra en collaboration avec le magazine *Usbek et Rica.* Tourné vers les « générations futures », le site entend « partager des histoires qui mettent en lumière la manière dont les modes de vie, les décisions, les créations de nos générations ont un impact positif ou négatif sur nos descendants »[21]. Les articles de ce magazine d'information en ligne concernent en premier lieu les questions écologiques mais également les déchets nucléaires. Ils représentent une tribune pour *raconter* la controverse sur les déchets nucléaires à travers des articles sur la place des déchets dans la culture populaire[22], l'utopie d'un monde sans déchets[23], ou encore l'avenir des zadistes[24]. Le partage de ces informations sur les réseaux sociaux permet alors de faire circuler des informations qui viennent contrer celles des opposants.

Les études sur la participation gagnent donc à prendre en compte la façon dont se construisent les controverses en dehors des dispositifs institués. Cette question se pose autant aux chercheurs qu'aux praticiens, car il ne s'agit plus de s'interroger sur les publics à inclure mais sur l'usage qui sera fait de l'arène ainsi ouverte et exposée au jeu d'oppositions, d'interactions, et d'argumentations qui lui préexistent.

Références bibliographiques

ANGENOT, Marc, 2008. *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits. Essai.

BARTHE, Yannick, 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris : Economica. Etudes politiques.

BASTIEN, François et NEVEU, Érik. Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains. Rennes : PUR, 1999.

BLONDIAUX, Loïc et FOURNIAU, Jean-Michel. Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? Participations, 2011, vol. 1, n°1.

BOUSSAGUET, Laurie et MULLER, Pierre, 2005. L'impact du forum politique sur la formulation des politiques publiques. In : *Politiques et management public*. Vol. 23, n° 3, p. 41-59.

Hilgartner et Charles L. Bosk soulignent également l'importance de la dimension dramatique des problèmes publiques comme critère de publicisation des causes.

[21] Les Arpenteurs. *Qui sommes-nous ?* Disponible sur http://lesarpenteurs.fr/qui-sommes-nous/ (consulté le 27/10/2015)

[22] Les Arpenteurs. *Le déchet, héros vengeur et nécessaire de la pop culture*. Disponible sur http://lesarpenteurs.fr/le-dechet-heros-vengeur-et-necessaire-de-la-pop-culture/ (consulté le 27/10/2015)

[23] Les Arpenteurs. *Un monde sans déchets ?* http://lesarpenteurs.fr/un-monde-sans-dechets/ (consulté le 27/10/2015)

[24] Les Arpenteurs. *Les zadistes ont-ils de l'avenir ?* Disponible sur http://lesarpenteurs.fr/les-zadistes-ont-ils-de-lavenir/ (consulté le 27/10/2015)

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick, 2001. *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*. Paris, France : Éd. du Seuil. La Couleur des idées.

CEFAÏ, Daniel, 2002. Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste. In : CEFAÏ, Daniel et JOSEPH, Isaac (éd.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube. Société et territoire. p. 51-82.

GOURGUES, Guillaume, RUI, Sandrine et TOPÇU, Sezin, 2013. Gouvernementalité et participation : Lectures critiques. In : *Participations*. 2013. Vol. 6, n° 2.

HILGARTNER, Stephen et BOSK, Charles L., 1988. The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. In : *American Journal of Sociology*. 1988. Vol. 94, n° 1, p. pp. 53-78.

HECHT, Gabrielle, 2014. *Le rayonnement de la France.* Paris : Amsterdam.

JOBERT, Bruno (éd.), 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe: idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : Harmattan. Logiques politiques, 21.

MABI, Clément. Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique. Entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale. Thèse de doctorat : sciences de l'information et de la communication. Compiègne : 2014.

MERMET, Laurent. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs. In : REVEL, Martine, BLATRIX, Cécile, BLONDIAUX, Loïc, FOURNIAU, Jean-Michel, HÉRARD-DUBREUIL, Bertrand, LEFÈVRE, Rémi (Éds). *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*. Paris : La Découverte, 2007.

PESTRE, Dominique, 2014. Du gouvernement du progrès technique et de ses effets. In : *Gouverner les technosciences*. Paris : La Découverte. Recherches. p. 8- 30.

TILLY, Charles. La France conteste, de 1600 à nos jours. Paris : Fayard, L'espace du politique, 1986.

TOPÇU, Sezin, 2013. *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*. Paris : Seuil.